



## **Mouvement des personnels de direction et d'inspection**

Les mouvements des personnels de direction et d'inspection sont gérés sur le plan national.

### **Les personnels de direction**

---

Les opérations de mobilité revêtent une importance particulière d'autant qu'elles sont liées, dans la plupart des cas, à une promotion par l'accès à un établissement d'un autre type ou d'une catégorie supérieure ou, pour les chefs d'établissement adjoints, aux responsabilités de chef d'établissement.

- [en savoir plus sur le mouvement des personnels de direction](#)

### **Les personnels d'inspection**

---

La mobilité des cadres du système éducatif, axe fort de la politique de l'encadrement, permet de renforcer les compétences et de diversifier les parcours professionnels par l'exercice de responsabilités dans des contextes et environnements variés. Elle est l'un des critères pris en compte pour l'accès aux fonctions d'encadrement supérieur comme celles d'inspecteur d'académie-directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale (IA-Daasen) ou d'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen).

- [en savoir plus sur le mouvement des inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional \(IA-IPR\)](#)
- [en savoir plus sur le mouvement des inspecteurs de l'éducation nationale \(IEN\)](#)

M.A.J. le 11/02/2015

### **Dans cette rubrique**

---

- [Direction REP+ et EREA](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37